

# Formation Pratique 2026

## ~ RUCHER DE MOUSSY ~

1. NOM ~ Prénom <sup>(1) (2)</sup>.....

2. Adresse

~ Numéro/Voie <sup>(1) (2)</sup>.....

.....~ Code Postal <sup>(2)</sup> .....

~ Commune <sup>(1) (2)</sup>.....

3. Téléphone .....

4. Portable .....

5. Email ..... @ .....

- Le coût de la formation pratique est de quatre-vingts euros (80€)\*. Cette somme n'est restituable ni en partie, ni en totalité et ce quel que soit le nombre de présences aux cours.

\*Ne sont pas inclus dans ce montant : le matériel personnel, la tenue de protection (**absolument obligatoire**) ainsi que le transport jusqu'au site de formation pratique.

- Les cours pratiques :

- Débutent le jour d'APITROC fin mars / début avril.
- Ont lieu le samedi, à partir de 14 heures. En cas de doute sur la situation météorologique, un message électronique vous sera envoyé entre 12 et 13 heures.
- Nécessitent, pour chacun d'entre eux et au minimum une semaine à l'avance, une inscription sur un calendrier électronique genre 'Doodle'.

- Les cours théoriques à présences obligatoires :

- Trois cours théoriques magistraux sur l'apiculture ont lieu en janvier, février et mars lors des réunions de fin de mois.
- Dans la deuxième quinzaine de mars, un cours supplémentaire en deux volets porte sur « L'Abeille et le Droit » et sur « Venin d'abeille et toxicité - Connaissance du risque encouru ». A cette occasion, votre signature sur feuille de présence sera requise.

Fait à <sup>(2)</sup>.....

Le <sup>(2)</sup>..... Signature <sup>(2)</sup>.....

(1) merci d'écrire en MAJUSCULE

(2) mention obligatoire

Ne rien inscrire dans ce cadre		Numéro adhérent(e) :			
Règlement				N° élève	
Espèces		Chèque		Virement	